



HAL
open science

Licence professionnelle CIAN / convergence internet audiovisuel numérique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle CIAN / convergence internet audiovisuel numérique. 2016, Université Rennes 2. hceres-02039772

HAL Id: hceres-02039772

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039772>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Convergence Internet, audiovisuel et numérique (CIAN)

- Université Rennes 2

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Ouverte en 2004 et située sur le Campus Mazier de Saint-Brieuc, la licence professionnelle (LP) *Techniques et activités de l'image et du son* (TAIS) spécialité *Convergence Internet, audiovisuel et numérique* (CIAN) est intégrée à l'UFR Arts, Lettres, Communication de l'Université Rennes 2 et mise en œuvre en lien avec la licence générale *Arts du spectacle*, plus particulièrement avec la filière cinéma. Elle forme des professionnels capables d'utiliser les technologies numériques pour créer des images et des sons, collecter des informations et organiser les données sous des formes multimédias. Les métiers de l'audiovisuel visés par cette licence croisent ceux de l'Internet et concernent des secteurs diversifiés (audiovisuel, web et multimédia, télévision et radio, spectacle vivant).

Comme toutes les licences professionnelles, la formation est ouverte aux titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 et accueille des étudiants issus de BTS, de L2 et de DUT ainsi que des candidats relevant de la formation continue. Elle compte une moyenne de 34 étudiants par promotion.

Synthèse de l'évaluation

La LP CIAN est non seulement la première du genre à l'échelon national mais encore la seule à l'échelon régional (outre une LP relativement proche à Angoulême). Sa spécialité est très pertinente.

Le cursus d'études est cohérent, bien construit et adapté aux objectifs visés, à savoir la formation de professionnels ayant une double compétence culturelle et technologique. Les enseignements font une place équilibrée aux connaissances théoriques et aux aptitudes techniques attendues des diplômés qui trouvent des débouchés professionnels dans des secteurs diversifiés (audiovisuel, web et multimédia, télévision et radio, spectacle vivant) et géographiquement variés. Le taux d'insertion professionnelle est de 80 %.

Alors que le dossier indique une formation accessible en présentiel et à distance, il est dommage que ce dernier mode d'apprentissage ne fasse l'objet d'aucune information sur le mode de fonctionnement qui lui est réservé, si ce n'est un ensemble de copies d'écran reflétant les interfaces internet de la formation. De même, il est dommage que l'attractivité de la formation ne soit pas mesurée et que les modalités de suivi des stages soient insuffisamment détaillées. Enfin, aucune précision concernant d'éventuels projets tutorés, pourtant obligatoires dans le cadre d'une LP, n'est apportée.

Les partenariats avec le secteur professionnel (Institut national d'audiovisuel (INA), Radio France, organismes situés en Bretagne, etc.) et avec des établissements d'enseignement supérieur (UFR Sciences et techniques de l'Université de Rennes 1 et UFR Sciences et techniques de l'Université de Bretagne Occidentale - UBO) sont probants.

L'équipe pédagogique, associant enseignants permanents et professionnels, est riche et équilibrée et assure un pilotage harmonieux et efficace.

Points forts :

- L'originalité et l'unicité de la formation dans l'environnement régional et au-delà.
- La qualité des liens avec des établissements d'enseignement supérieur de la région Bretagne.
- Un cursus d'études cohérent, bien construit et adapté aux objectifs visés.
- Une équipe pédagogique riche, équilibrée et impliquée dans le pilotage de la formation.
- Une insertion satisfaisante des diplômés dans le tissu culturel et industriel de la région Bretagne.

Points faibles :

- L'absence d'information concernant l'enseignement « distanciel ».
- L'absence de mesure de l'attractivité de la formation.
- Le manque de détail quant aux modalités de suivi des stages.
- L'absence d'informations concernant la présence obligatoire de projets tutorés alors que cette information est attendue.

Conclusion et recommandations :

La licence professionnelle CIAN propose une formation originale et cohérente qui répond aux attentes de ce que doit être une LP.

L'isolement relatif de son site semble quelque peu réduire son attractivité et ne lui permet pas de développer des liens avec d'autres licences professionnelles ou généralistes, avec la recherche et à l'international. Il semble important que cette formation accentue les efforts pour mieux se faire connaître et gagner en rayonnement.

Il conviendrait de compléter, à l'avenir, la présentation de la formation avec des informations sur le nombre de candidatures reçues chaque année, sur les modalités d'enseignement à distance et aussi sur les projets tutorés.

Il est explicitement indiqué dans le dossier que les candidats retenus sont déjà très bien formés dans la spécialité où ils viennent se perfectionner. On aimerait en apprendre davantage sur leur formation initiale et sur les éventuelles poursuites d'études.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont clairement définis. Il s'agit de « créer des passerelles entre les métiers de l'audiovisuel et de l'Internet en offrant une formation construite sur la double compétence culturelle et technologique. »</p> <p>Le cursus d'études tel qu'il est construit, notamment dans sa dimension interdisciplinaire, est en adéquation avec les objectifs visés (connaissance des contextes culturels de la création d'images et de sons, connaissance et maîtrise des étapes de numérisation image/son/web, connaissance et maîtrise des étapes de création de projets audiovisuels/multimédias). L'ensemble des enseignements proposés est articulé de façon cohérente et répond aux exigences du diplôme délivré et aux attendus en termes de débouchés. Les unités d'enseignement (UE) fondamentales et les UE préprofessionnelles accordent une place équilibrée aux connaissances théoriques et aux aptitudes techniques attendues des diplômés. L'UFR Sciences et techniques de l'UBO offre des ressources particulières pour l'étude du son.</p> <p>Grâce, notamment, à un suivi précis des diplômés, les métiers envisagés sont constatés : les secteurs de l'audiovisuel, du web et multimédia, de la télévision et de la radio ou encore du spectacle vivant procurent des emplois techniquement et géographiquement variés et nombreux.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La LP est unique dans le paysage régional et étend sa zone géographique de recrutement au Grand Ouest, Sud-Ouest, Région parisienne et Nord.</p> <p>Intégrée à l'UFR Arts, Lettres, Communication (ALC), elle collabore avec la licence générale <i>Arts du spectacle</i>, plus particulièrement à sa filière <i>Cinéma</i>. Outre ceux qui viennent de l'Université de Bretagne Occidentale, certains enseignants et intervenants professionnels sont communs.</p> <p>Bien qu'une LP soit peu concernée par la recherche, les étudiants de la LP CIAN fréquentent les doctorants de l'UFR ALC et ceux des UFR Sciences et Techniques de l'Université de Rennes 1 et de l'UBO dans le cadre d'événements périodiques auxquels ils participent sur le plan technique (conférences, cours publics, salons).</p>

	<p>Outre le partenariat avec Radio France et l'INA, les étudiants coopèrent avec des entreprises et des organismes situés non seulement à Saint-Brieuc mais à Rennes, Lannion et Brest.</p> <p>Les étudiants interviennent aussi dans les événements musicaux comme, entre autres, les festivals Transmusicales (Rennes) et Les Vieilles charrues (Carhaix).</p> <p>Cette LP est non seulement la première du genre à l'échelon national mais encore la seule à l'échelon régional (outre une LP relativement proche à Angoulême).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est riche et diverse. Placée sous la responsabilité d'un PRAG, elle compte huit universitaires (pour moins de 200 heures d'enseignement) et treize professionnels (pour moins de 400 heures cumulées).</p> <p>Outre le PRAG et trois MC chargés principalement des connaissances littéraires et esthétiques, un PRCE enseigne l'informatique, deux ingénieurs d'études (IGE) ainsi qu'un ingénieur de recherches (IR) enseignent l'image vidéo et le multimédia.</p> <p>L'un des deux IGE, permanent du campus de Saint-Brieuc, est le coordinateur pédagogique. Avec l'un des trois MC, le PRAG et le professionnel dont la charge d'enseignement est, avec l'image vidéo, l'une des deux plus élevées (dans le domaine du son), appartiennent à une « commission pédagogique » qui effectue un bilan chaque semestre et prépare la rentrée. Cette commission entre dans la composition du conseil de perfectionnement.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La LP compte une moyenne de 34 étudiants par promotion dont une petite vingtaine en présentiel et les autres en « distanciel ». Dans le dossier, cette deuxième catégorie ne fait l'objet d'aucune information sur le mode de fonctionnement qui lui serait réservé, si ce n'est un ensemble de copies d'écran reflétant les interfaces internet de la formation.</p> <p>Les inscrits se répartissent assez harmonieusement entre les étudiants issus de L2, de DUT, de BTS (les plus nombreux, une quinzaine) et d'autres formations. Ces inscrits relèvent en majorité de la formation initiale. Seuls cinq à dix étudiants relèvent de la formation continue et un seul au cours des cinq dernières années était en contrat de professionnalisation.</p> <p>Le taux de réussite est très satisfaisant : 90 % des inscrits obtiennent le diplôme. Le pourcentage de diplômés en poursuite d'études immédiates varie entre 12 % et 30 %, ce qui est un pourcentage acceptable pour ce type de formation.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle annoncé est satisfaisant (autour de 80 %) et ce, même si bon nombre de diplômés sont en situation d'intérim. Le secteur d'activités dans lequel les diplômés s'insèrent le mieux semble être celui de l'audiovisuel.</p> <p>Les données fournies, embrassant une période trop courte, ne permettent pas de dégager une évolution dans ces chiffres.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le fait que la formation soit dispensée sur un site où les structures de recherche ne sont pas présentes est un frein majeur à la mise en relation avec des activités de recherche.</p> <p>Les étudiants sont toutefois en contact avec la recherche à travers les enseignants-chercheurs qui assurent des cours et à travers la participation à des journées d'études ou colloques en lien avec les technologies numériques.</p> <p>Ils apportent aussi leurs compétences à des structures de recherche (captation de cours publics, expertise dans le domaine du web, mise en place de formations et d'outils FOAD).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est au cœur de la formation. L'ensemble des enseignements et contenus sont pensés et définis dans la perspective de l'insertion professionnelle à bac + 3. De nombreux professionnels sont impliqués dans la formation.</p>

	<p>Chaque année, les étudiants participent à des événements audiovisuels/multimédias qui leur permettent d'être placés en situation professionnelle (concerts hebdomadaires dans une salle dédiée à Saint-Brieuc, trois festivals, deux séries de conférences, un salon des métiers).</p> <p>La fiche RNCP est complète, claire et détaillée. La liste des UE (avec les ECTS correspondants) reflète la pertinence du programme et l'équilibre entre les enseignements théoriques et professionnels.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les étudiants effectuent un stage d'une durée minimum de 12 semaines qui doit être accompli au second semestre (de début mars à mi-juin). Bien qu'une liste détaillée de 444 stages précisant le nom des stagiaires et les coordonnées de l'organisme d'accueil soit jointe au dossier, peu d'informations sur les modalités de suivi des stagiaires sont communiquées. Les lieux de stage étant situés sur l'ensemble du territoire national, il est peu probable que les tuteurs s'y déplacent.</p> <p>Le dossier renseigne en revanche sur certaines modalités de suivi et d'évaluation propres aux technologies de l'information dont les étudiants relèveront en tant que professionnel. Ils doivent tenir un « journal de bord » en ligne sur leur blog (créé à cette fin). Le bilan de ce dispositif serait effectué chaque semaine. C'est aussi sur son blog que le stagiaire rédige son rapport de stage.</p> <p>Outre le stage, au second semestre, une UE de spécialisation permet aux étudiants de choisir un projet, soit dans le domaine du son (en partenariat avec Radio France), soit dans le domaine de l'image (projet de tournage).</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international est très réduite dans cette formation. La LP est ouverte aux étudiants étrangers mais elle en compte très peu dans ses effectifs (quatre étudiants étrangers accueillis entre 2008 et 2012).</p> <p>De par sa nature professionnalisante et son organisation, la LP ne peut que très difficilement permettre aux étudiants d'effectuer un semestre à l'étranger. Seuls un ou deux d'entre eux partent chaque année, ce qui est très peu.</p> <p>L'enseignement de l'anglais, dont le contenu est spécialisé dans le domaine d'activités visé, occupe une place satisfaisante dans la formation (48 heures de travaux dirigés pour l'année).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Deux campagnes de recrutement sont effectuées chaque année (février et mai). Celles-ci se déroulent en trois temps : 1) retrait de dossier en ligne et dépôt de candidature ; 2) sélection sur dossier (papier et en ligne, sous forme de site personnel, avec productions dans les domaines de la vidéo, de la photo, du graphisme ou du web ; 3) sélection sur entretien (à distance ou en présentiel). Le dossier n'indique pas le nombre de candidatures.</p> <p>La LP accueille des professionnels en formation continue (appartenant le plus souvent au ministère chargé de l'éducation nationale) ainsi qu'en reconversion (selon le dispositif de validation des acquis professionnels). Elle encadre en outre des candidats sollicitant la validation des acquis de l'expérience (un à deux par an)</p> <p>Il est précisé dans le dossier : « Le principe de la formation à distance nous permet, en cas de validation partielle d'une VAE, de proposer à l'étudiant une validation en distanciel d'une ou plusieurs UE ». Mais il ne contient quasiment pas d'information sur les modalités d'enseignement à distance, si ce n'est l'évocation d'une plateforme MOODLE.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La licence est conçue comme une formation à la fois en présentiel et à distance. Tous les cours sont filmés en ligne, accompagnés de documents annexes. Ils sont accompagnés d'un tutorat en ligne via la plate-forme Moodle.</p> <p>La dématérialisation des enseignements, tout particulièrement adaptée à une offre à distance, favorise les étudiants en situation de handicap.</p> <p>Ces modalités d'enseignement sont mises au service de la formation continue et pour les publics souhaitant valider leur expérience personnelle ou professionnelle. Les candidats en reprise d'étude sont valorisés car, professionnels, ils apportent leur expérience aux plus jeunes.</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation sont adaptées aux exigences professionnelles de la formation. Les UE sont évaluées en contrôle terminal ou en contrôle continu sous différentes formes (dossiers, productions audiovisuelles et multimédia).</p> <p>Le jury est composé du responsable pédagogique, du coordinateur de la formation, d'un enseignant-chercheur et d'un professionnel. Il se réunit chaque fin de semestre afin de délibérer sur les éventuels points de jury à accorder et de vérifier les modalités de notation ainsi que l'équilibre dans la répartition des coefficients et des ECTS.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le dossier contient le référentiel détaillé des compétences que les diplômés doivent avoir acquises, UE par UE, discipline par discipline. Il segmente les connaissances en 16 rubriques, chacune comprenant en moyenne trois compétences distinctes (55 compétences répertoriées au total). Ce tableau est complété par des informations que l'on retrouve dans la fiche RNCP.</p> <p>Ce référentiel permet aux étudiants de s'autoévaluer, grâce notamment à des questionnaires d'autoévaluation disponibles en ligne.</p> <p>L'annexe descriptive au diplôme (datée de juin 2015) est complète, claire et explicite.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Outre l'enquête nationale annuelle conduite par l'OPEIP, les responsables de la formation constituent un répertoire précis des métiers exercés par les anciens étudiants. De très nombreuses fiches (210) très détaillées précisent l'identité complète du diplômé et le poste occupé.</p> <p>Les diplômés sont par ailleurs encouragés à construire, à animer et à alimenter un réseau d'anciens via les réseaux sociaux.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. Il permet en particulier de recueillir les remarques des étudiants visant ainsi à l'amélioration de la formation sur tous les points, administration, intendance et logistique comprises.</p> <p>Il se compose de la commission pédagogique (quatre enseignants dont un professionnel) à laquelle se joignent des intervenants professionnels (cinq en 2015). Une enquête préalable en ligne auprès des autres intervenants et des étudiants est censée recueillir des observations.</p> <p>En fin d'année, les étudiants sont invités à évaluer la formation dans un questionnaire en 144 points. Les liens pour y accéder et consulter les résultats figurent dans le dossier sous forme de copies d'écran.</p>

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID

Champ de formation	Arts
Intitulé du diplôme	Licence professionnelle CIAN

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	Les différentes critiques indiquées dans la synthèse sont liés à un manque de détails de modalités qui sont ici précisés dans le cadre des points faibles notés dans le rapport.

Points faibles	
Observations	<p>Sur le mode d'apprentissage en distanciel, les contenus et ressources de la licence professionnelle CIAN sont accessibles à distances selon des modalités très variées : tous les cours assurés sur le site Mazier à Saint-Brieuc sont filmés et mis en ligne dans la journée qui suit. Ces enregistrements audiovisuels sont augmentés de ressources textuelles, iconographiques, mais aussi de modules d'enseignement souvent complexes représentant l'équivalent en terme de contenu de 24 à 36 heures de cours complémentaires. Les enseignants sont amenés, en outre, à mettre en ligne chaque semaine que durent leurs interventions des consignes, exercices, documents, annexes, liens... Nous organisons régulièrement des « classes virtuelles » et utilisons les salles immersives disponibles pour compléter ces dispositifs d'apprentissage à distance. Enfin, les enseignants sont amenés à échanger régulièrement avec les apprenants, via les forums, mails et autres outils proposés par la plateforme Moodle. Ces modalités de travail à distance représentent 85% du temps d'apprentissage des étudiants distanciels. Pour les 15% restants, les étudiants sont amenés, lors des périodes dites de « regroupements » à venir sur le campus pour des activités réclamant leur présence (pré-rentree, ateliers pratiques, examens, projets en groupe...).</p> <p>Attractivité de la formation : nous recevons chaque année entre 250 et 350 demandes de dossiers, notre formation est souvent le premier choix des étudiants. La formation bénéficie en outre d'un excellent référencement sur les moteurs de recherches principaux et une très bonne image dans la presse (exemple dossier du Nouvel Observateur « les pépites 2014 de la Fac »).</p> <p>Pour les modalités de suivi de stage, nous tenons à dispositions des étudiants un fichier régulièrement mis à jour des entreprises susceptibles d'accueillir nos étudiants. Ensuite nous assurons un suivi téléphonique ou en visioconférence de tous les étudiants et certain bénéficient d'une visite sur le lieu de stage.</p> <p>Pour les projets tutorés, notre maquette prévoit, au semestre 2, l'organisation d'enseignements dits de « spécialisation », son et image. Ces enseignements constituent la colonne vertébrale de ce second semestre au cours duquel les étudiants</p>

	sont amenés à travailler par groupe de 5 à 6 sur des projets professionnels s'étalant sur 8 semaines : tournage de « remake » de séquence d'enregistrement et captation de concert, encadrés par des professionnels, avec suivi tutoré en ligne et mise en ligne des productions via des sites spécialisés et des diffusions en streaming
--	---

Observations générales

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2

